



Le bien-être de vos clients passe par la qualité de vos prestations autant que par les aménagements de votre cadre...  
**C'est vrai aussi parlant du confort et du bien-être de vos salles de bain !**

On l'a déjà dit et redit, le confort est une donnée capitale sur laquelle personne ne transige plus aujourd'hui au moment de s'engager pour un séjour hôtelier, fut-il de courte durée. Posez-vous d'ailleurs toujours la question qui tue : « *En voyage, est-ce que je choisirais mon établissement pour y passer la nuit ?* ». Si la réponse est oui, tout va bien. Si la réponse est non, il y a de sérieuses questions à se poser...

**O**n pourrait même dire « *Pensez-y... pour ne plus avoir à y penser* », en copiant un message publicitaire qui 'tournait' jadis sur les ondes. Un message on ne peut plus clair quant à ce qui est une obligation minimum pour qui entend être un premier choix des touristes à la recherche du lieu de villégiature idéal.

**Le bien-être passe aussi par les infrastructures...**

Et c'est vrai qu'on ne saurait trop vous conseiller, surtout vous qui envisagez de rénover vos établissements, de ne lésiner sur aucune dépense acceptable en matière d'infrastructures. Vous pouvez le faire de mille et une façons, notamment en intégrant tous les concepts actuels, ou mieux... novateurs, voire en recourant à un maximum de technologies. Les uns opteront pour un accueil et des communs étincelants, modernes, dotés des standards les plus actuels en termes de déco comme de commodités. D'autres choisiront plutôt le réaménagement des chambres. Certains opteront pour un lifting complet, ils rénoveront autrement dit

l'ensemble de leur bien pour se conformer aux attentes de la clientèle en lien avec le niveau de prestations qui sied à leurs ambitions.

**Un coup de fraîcheur !**

Mais revenons-en à ceux qui choisissent de donner un coup de fraîcheur à leurs chambres. Ceux-là ont résolument pointé le bien-être personnel de la clientèle parmi les standards à respecter ou à atteindre. Les aménagements en question peuvent être de tous ordres et coûter (fort) cher, ils peuvent aussi relever d'une simple envie de balayer le poids des ans qui pèse plus que tout dans l'accueil. Or l'accueil, c'est non seulement la moquette de l'entrée, les lustres de la réception et les fauteuils du lobby, mais c'est aussi ce qui entoure vos hôtes quand ils pénètrent en vos lieux. Y compris les chambres, bien sûr. Haro sur le couvre-lit fleuri qui témoigne de la vétusté de votre hôtel, au diable les meubles abimés, la décoration dépassée et les luminaires ou les téléphones d'un autre âge. Il faut du neuf, de l'actuel, du récent...

**Du neuf, du beau, du différenciant !**

Pareil d'ailleurs une fois la porte des sanitaires ouverte ! En toute logique, évidemment, les salles de bain attenantes à vos chambres devront, elles aussi, subir une cure de jouvence qui les rendra plus agréables, plus attirantes aussi. Exit les rideaux douches et autres carrelages brunâtres aux motifs (dé)passés. Hors de la vue ces salles de bain aux baignoires en fonte qui accusent des milliers de bains. On veut désormais des douches à l'italienne, des baignoires de balnéothérapie, des vasques effilées en acrylique plutôt que des éviers droits en faïence. Il faut des lumières tamisées, de la chaleur dans les tons, du bien-être partout. Car n'allez pas croire que les clients se satisferont de ce qu'ils ont déjà chez eux pour vous préférer à la concurrence. Prenons un exemple : Vous disposez de chambres avec jacuzzi... Pas de doute que cela va parler à une certaine clientèle. Mieux même, les clients dans leur ensemble se laisseront séduire par votre offre et les images qui en découlent... même s'ils ne choisissent pas les chambres disposant de ces aménagements.

### On ne peut pousser les murs, mais on peut faire comme si...

Mais si la salle de bain est définie, pour chaque client, comme l'espace le plus intime d'un hôtel, on ne peut pourtant pousser les murs pour faire d'une pièce exigüe un espace où combiner aspect « pratique » et côté « agréable » pour que le lieu soit dédié au soin et au bien-être. L'architecte d'intérieur Alexandre Danan, fondateur de l'agence « European design office » part, lui, du principe qu'il faut toujours rassurer le client. Comme point de départ, il tient compte des codes du bien-être utilisés dans les spa et les protocoles de soins. Il est ainsi convaincu qu'il est possible de créer une expérience saine, voire zen, tant dans une vaste salle de bains que dans une pièce de 2m<sup>2</sup>. Il propose donc de jouer avec des miroirs sur les murs, parce qu'ils multiplient les images, donnent du recul et une impression de volume. Il mise également sur des éclairages indirects, avec variation d'intensité, afin de permettre au client de choisir entre une lumière tamisée pour se détendre ou efficace pour se raser ou se maquiller. Sans compter que ces éclairages indirects apportent un effet de profondeur à un petit espace.

### Douche plutôt que bain

Et si votre espace est vraiment petit... soyez pragmatique ! Oubliez sans regret la baignoire et installez une douche. L'espace libéré vous permettra peut-être même de doter l'endroit d'une douche un peu plus grande - qui sait avec un banc - et avec également l'éclairage spécifique qui sied lorsque l'on veut offrir davantage une impression de détente. Pour la douche, notez qu'aujourd'hui on oublie également le système des parois coulissantes - trop souvent compliquées à nettoyer - pour leur préférer des douches ouvertes. En matière d'hygiène, si c'est envisageable, on séparera aussi la toilette du bain. Enfin, pour les revêtements de sols et les murs, on bannira à tous les coups les marbres - trop poreux ! - qui nécessitent surtout un entretien trop lourd, au profit de carrelages pratiques ou de matériaux composites couvrant toute la hauteur des murs, sans négliger, on s'en doute, les impératifs d'étanchéité, garde d'eau, pente et aération.

### Espace et budget

Et tant qu'à investir dans le bien-être, vous envisagerez peut-être - sait-on jamais ? - d'ajouter un véritable espace bien-être au

sein de votre établissement. Mais est-ce envisageable ? En effet, une fois encore, au-delà du budget, c'est souvent la place qui pose problème sur le sujet. Partant donc d'une surface réduite (moins de 50m<sup>2</sup>), et sachant que le budget à consacrer à cet investissement est comme on l'a dit limité, le choix de l'équipement revêt tout son sens. N'ayant pas l'espace suffisant pour prévoir des vestiaires répondant notamment aux normes d'accessibilité PMR, cet espace devra être pensé à usage privatif, soit pour une personne ou un couple. Les équipements à privilégier pour un tel projet sont le sauna, le hammam (acrylique) et, éventuellement, un bain à remous (de préférence type baignoire qui se vide à chaque client plutôt qu'un spa, pour des raisons d'hygiène, de traitement de l'air et de déshumidification). Enfin, si la place intérieure manque vraiment, il peut être intéressant d'externaliser une partie du spa et d'envisager alors un sauna extérieur et un bain en bois, par exemple pour une ambiance nordique pleine nature... ■

Plus d'infos : Comptoir Hôtels en Luxembourg belge - 061 29 30 55

## La renégociation régulière de vos contrats de fourniture d'énergie : l'autre moyen de diminuer la facture d'énergie de votre entreprise

Comme chef d'entreprise, vos principales préoccupations sont de produire et de vendre. La première réalité énergétique à laquelle vous êtes confronté est la facture que vous avez à payer tous les mois.

Vous pouvez réduire le montant de cette facture :

- en **réduisant vos consommations** (réduction ou valorisation des pertes, optimisation du process...)
- mais aussi en **maîtrisant vos coûts**

Votre approvisionnement en énergie fait l'objet de contrats avec des prix et des échéances. L'échéance détermine le moment où vous devrez avoir conclu un nouveau contrat. N'attendez pas le dernier moment pour demander des offres aux fournisseurs ! Plus vous vous y prenez tôt, plus vous pourrez demander des contrepropositions et comparer sereinement les prix et les services qui y sont associés.

Les prix varient quotidiennement en fonction du marché. Il faut par conséquent comparer les offres au même moment. Ne passez pas à côté de l'opportunité de bénéficier de conditions de marché favorables, et anticipez !

Pour plus d'informations : [energie.wallonie.be](http://energie.wallonie.be)



**Un investissement en temps vite rentabilisé !**



Wallonie